

Protocole sanitaire scolaires



Règles et respect de la législation

- Maillot réglementaire : slip de bain, maillot Lycra 1 ou 2 pièces, boxer)
- Bonnet de bain **obligatoire**
- **Respect des distanciations sanitaires et du sens de circulation.**

COVID 19 les mesures en vigueur seront à appliquer lors des cours :

- Toutes personnes de plus de 11 ans devront porter un masque dès l'entrée de la piscine.
- Du gel hydroalcoolique sera à disposition à l'entrée pour chaque classe sous la responsabilité de l'enseignant. (Si disparition ou utilisation anormale du gel, celui-ci sera facturé à la mairie de l'école).
- **Aucuns vêtements et aucunes paires de chaussures dans l'entrée ni dans les vestiaires (prévoir un sac individuel à cet effet). « Astuce : mettre son maillot sous ses vêtements »**
- La douche sera savonnée et rapide (obligatoire) avant d'entrer dans le bassin ainsi qu'en sortant. **Pas de sèche-cheveux à disposition.**
- La piscine ne prête ni de maillot de bain, ni de bonnet, ni de lunette de piscine.
- Seule le matériel pédagogique est à votre disposition (planches, ceintures et frites) aucun autres matériels.
- Les locaux seront désinfectés après chaque passage de classe. (Produit bactéricide, fongicide et désinfectant), par le personnel d'entretien de la piscine.
- Toutes personnes présentant des symptômes (fièvre, toux, maux de tête et ventre.....) ne doivent pas être présent au cours de natation.
- Si suspicion de covid19 adulte ou enfant prévenir de toute urgence !!!